

DOSSIER DE CONGES BONIFIES - ANNEXE 2LISTE INDICATIVE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES (PJ) AGENT DEMANDEUR**Etablissement des Centres d'intérêt matériels et moraux**

Le droit du fonctionnaire à bénéficier d'un congé bonifié s'apprécie sur la base d'un faisceau d'indices.

Tous les documents sont à transmettre au format PDF – 1 fichier est créé pour chaque justificatif.

Les demandeurs internes déposent les documents sur COMBAVA.

Les demandeurs externes adressent leurs justificatifs par courriel à ce.congesbonifies@ac-versailles.fr.

Première demandeLieu de naissance – critère permanent

Copie de la carte d'identité (recto verso) ou passeport ou extrait d'acte de naissance

Scolarité (intégralité de la scolarité obligatoire ou à défaut au moins un degré - primaire et/ou collège et/ou lycée) – critère permanent

Certificat de scolarité vous concernant – à demander au rectorat du DROM COM

Domicile de l'agent avant entrée dans l'administration – critère permanent

Quittances de loyer ou factures du fournisseur d'énergie ou avis d'imposition dans le DROM-COM.

Ou Attestation de résidence établie par la Mairie du DROM-COM précisant les périodes exhaustives de domiciliation

Domicile (ou sépulture) des parents

Copie du livret de famille des parents ou extrait d'acte de naissance **et**

Certificat ou attestation de résidence ou de sépulture des parents établi par la Mairie ou

Attestation sur l'honneur avec à l'appui : photocopie de la première page de l'avis d'imposition (ou taxe foncière ou taxe d'habitation) de l'année précédente.

Biens matériels en propriété ou en location et/ou compte bancaire, postal ou d'épargne en DROM-COM

Photocopie de la dernière taxe foncière ou taxe d'habitation au nom de l'agent (dans le département d'origine)

et/ou relevé d'identité bancaire ou postal et justificatif indiquant la date d'ouverture du compte et que le compte est encore actif.

Listes électorales et / ou lieu d'imposition

Photocopie du dernier avis d'impôt sur le revenu

et/ou copie de la carte d'électeur

Tout autre document permettant de déterminer le CIMM. Préciser la nature du justificatif dans l'intitulé du document PDF.

Par ex : « fréquence des demandes de mutation.pdf », ou « autres membres de la famille.pdf »

Renouvellement

Copie de la carte d'identité (recto verso) Obligatoire

Copie du dernier arrêté de congé bonifié et/ou du report accordé par l'administration s'il ne s'agit pas de l'académie de Versailles

Tout autre document concernant les critères non permanents validés lors de la précédente demande. Par ex : domicile des parents, bien matériel en propriété ...

Tout autre document en cas de changement de situation.